

# CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

## LA VALORISATION COMPTABLE

# Comptabiliser les contributions volontaires

- Pourquoi comptabiliser les contributions volontaires ?
- Comment comptabiliser les contributions volontaires ?
  - Quelle valeur ?
  - Schémas comptables :
    - Les biens
    - Les personnes
- Enfin : dire ce que l'on fait

# Pourquoi comptabiliser les contributions volontaires ?

- La comptabilité privée est l'instrument de mesure de la fortune

*« J'ai été marchand aussi, j'ai appris la comptabilité en partie double qui prouve que la richesse elle-même n'est qu'un mirage, des signes sur le papier, tout comme la philosophie et les mystères sacrés. »*

Johannes Angelos, « Les amants de Byzance », Mika Waltari

- Un cadeau reçu augmente la fortune et il faut donc l'enregistrer

# Pourquoi comptabiliser les contributions volontaires ?

- La comptabilité publique vise la bonne administration de la dépense publique
- Elle est utilisée pour la connaissance des coûts réels
- Les contributions volontaires participent des activités d'intérêt général
- Leur enregistrement permet de mesurer les contributions respectives :
  - du public
  - du privé

# QUELLE VALEUR ?

- L'évaluation est une approximation

*« Car les biens qui s'achètent selon le désir qu'on en a et qui ont leur estimation dans l'âme de l'acheteur valent ce que vaut une âme et il n'est pas de prix sur terre avec quoi on les pourrait apprécier. »*

*« L'Espagnole anglaise », Miguel de Cervantès*

- L'évaluation est faite selon des règles

# QUELLES VALEURS POUR LES BIENS ?

- Le principe est la valeur vénale
  - Prix qu'un « bonus pater familias » accepte de payer
  - Fonction du marché
- Mais ce peut être la valeur d'usage :
  - Exemple des ordinateurs hors d'âge
  - Nouvelles normes comptables : somme des avantages économiques attendus

# QUELLE VALEUR POUR LES PERSONNES ?

- Valorisation :
  - De la personne (« la vie humaine n'a pas de prix »)
  - De la fonction occupée
- Les références :
  - Les emplois comparables de l'association;
  - Le marché
- Le principal : la fixation d'une « grille de références »

# Comptabiliser les investissements

- Selon avis du comité de la réglementation comptable (n° 99-01 du 16 février 1999)
- Bien d'une valeur de **100** et d'une durée de vie de 20 ans, amorti pour **5** par an

Bilan			
actif		passif	
Immobilisations	100	Droits du propriétaire (100 - 5)	95
Amortissements	-5		
Valeur nette	95	Autres fonds associatifs	95
Total actif	95	Total passif	95

# Comptabiliser le fonctionnement

## La présentation du compte de résultat

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
860	Secours en nature <ul style="list-style-type: none"><li>- alimentaires</li><li>- vestimentaires</li></ul>	870	Bénévolat
861	Mise à disposition gratuite de biens <ul style="list-style-type: none"><li>- locaux</li><li>- matériels,...</li></ul>	871	Prestations en nature
862	Prestations		
864	Personnel bénévole		

# DIRE CE QUE L'ON FAIT

- Rôle de l'annexe : commenter et compléter l'information financière contenu dans le bilan et le compte de résultat
- Sur les contributions volontaires :
  - Donner les règles d'évaluation retenues
  - Donner l'indication de la masse des contributions volontaires

# DIRE CE QUE L'ON FAIT

- Où dire ce que l'on fait sur les contributions volontaires ?
  - Annexe aux comptes annuels
  - Annexe au compte rendu financier des subventions publiques

FIN